



Loir&Cher* | TERRITOIRE À VENIR
TERRITOIRE D'AVENIR

COLLOQUE
DE L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE ET DES TERRITOIRES
DE LOIR-ET-CHER

lundi 20 avril 2015 à 18 h 30
à Cap'Ciné

Gratuit et ouvert à tous

Loir&Cher 2020*

EN PARTENARIAT AVEC



Comment envisager un avenir économique serein, pérenne, lorsque l'on est un territoire rural, à la population vieillissante et de plus en plus dépendante des revenus sociaux, éloigné des « métropoles » qui sont aujourd'hui les principaux pôles de croissance ?

La rencontre organisée par l'Observatoire de l'économie a pour ambition de lever le voile sur les incertitudes qui pèsent sur certains de nos territoires, de les resituer dans un contexte général et d'analyser nos chances de développement futur.

Elle s'adresse donc aussi bien aux élus qu'aux collectivités territoriales, aux services de l'État, aux chambres consulaires, aux associations, aux entreprises, aux enseignants et à leurs étudiants, à toute personne ou structure impliquée dans le développement économique et social.

Quelques éléments de contexte

Le Loir-et-Cher est un département assez peu peuplé (331 000 habitants), tirant grand bénéfice de l'axe ligérien qui le traverse et de l'extension des aires urbaines d'Orléans et de Tours entre lesquelles il se situe à faible distance. Encore fortement industrielle, son économie a fait preuve d'une assez bonne résistance à la crise durant les années 2008-2011, mais souffre à présent assez durement. Il est souvent présenté comme un territoire d'équilibre (notamment entre rural et urbain), cultivant le bien-vivre (niveau de vie de ses habitants dans « la bonne moyenne », bon climat social, qualité environnementale, richesse patrimoniale, « douceur ligérienne »...).

Comme beaucoup d'autres, le Loir-et-Cher est confronté au vieillissement

de sa population. Dans plusieurs de ses communautés de communes, cela atteint des niveaux élevés (parfois plus de 170 personnes de 60 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans) ; l'indice de vieillesse devrait encore y progresser rapidement. Le ratio de dépendance économique se dégrade : en 2007, il y avait 86 personnes d'âge inactif pour 100 personnes d'âge actif ; il y en aurait 114 en 2035 et 118 en 2060. Les pensions et retraites prennent une part croissante dans la composition des revenus des populations locales, dépassant aujourd'hui 40 % dans de larges secteurs géographiques.

Pour ces territoires, ruraux pour la plupart, se pose également la question de la vulnérabilité énergétique de leurs habitants. Dans une période de renchérissement du coût de l'énergie, se conjuguent pour nombre d'entre eux trois facteurs conduisant à les handicaper davantage et, en fin de compte, à fragiliser les territoires eux-mêmes : leur éloignement des pôles d'emplois et de services (niveau élevé de leurs dépenses de déplacement), un parc immobilier ancien, particulièrement énergivore, des niveaux de revenus plutôt modestes au sein desquels ces dépenses pèsent lourdement. Ces constatations sont d'autant plus marquantes que les populations tendent à se desserrer dans l'espace alors que nous assistons à un mouvement contraire des activités qui se concentrent de plus en plus dans les pôles importants.

Ces mêmes territoires sont aussi parfois confrontés à des pertes considérables de substance économique, comme la fermeture d'entreprises ou la disparition d'activités traditionnelles.

Ces constats engendrent beaucoup d'incertitudes et de questions :

- Incertitudes sur l'avenir de certains territoires de plus en plus dépendants des mécanismes de redistribution, alors que la dépense publique et sociale atteint des niveaux difficilement soutenables.
- Comment parvenir à prendre en charge les coûts grandissants, voire exponentiels, liés à la dépendance ?
- Comment desserrer l'étau énergétique fragilisant les populations rurales ?
- Quelles capacités de rebond, de « résilience », pour des territoires en prise à des mutations économiques profondes ? Certains sont-ils voués au déclin ?
- Quels équilibres privilégier entre ces territoires ruraux et les pôles urbains qui les entourent ?
- Comment maintenir ou renforcer l'attractivité des territoires ?
- Comment repérer les dynamiques à l'œuvre dans les territoires pour optimiser les politiques locales ?
- Quel soutien aux micro-projets issus du territoire ?

Toutes ces interrogations ne sont pas infondées, loin de là. Aujourd'hui, sous l'effet conjugué de la crise et des mutations que connaît notre modèle productif (métropolisation de la production, internationalisation du capital...), les disparités entre territoires, longtemps gommées par de puissants mécanismes de redistribution, refont surface petit à petit. La croissance économique, concentrée dans les pôles majeurs, ne se diffuse plus par capillarité aux espaces alentours comme cela était le cas dans le passé. La redistribution elle-même est mise à mal, et sans doute durablement, par la crise des finances publiques. De lourdes incertitudes

pèsent à présent sur les territoires les moins dynamiques.

Faut-il les considérer comme des fatalités ou au contraire comme des opportunités ?

Pour répondre à ces questions, l'Observatoire de l'économie et des territoires de Loir-et-Cher a invité Laurent Davezies, professeur au Cnam, titulaire de la chaire « Économie et développement des territoires », auteur notamment de *La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale*, ouvrage qui fait aujourd'hui référence.



Laurent Davezies, professeur au Cnam.

Les échanges se poursuivront autour d'une table-ronde en présence de forces vives du Loir-et-Cher : chefs d'entreprise, élus et experts de terrain. Ils évoqueront des initiatives réussies localement et des pistes de réflexion à développer, comme :

1. Le vieillissement, moteur du développement économique grâce à la silver économie ;
2. Le pari gagnant de l'économie résidentielle avec le tourisme, formidable gisement d'emplois ;
3. La « résilience » de territoires grâce à l'initiative locale ;
4. La réhabilitation des logements anciens, réponse à la précarité énergétique.

Alain Quillout